



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'École et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Nanterre, le mardi 17 mars 2015

SNUipp-FSU 92

Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD a comme point à l'ordre du jour l'examen des demandes d'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école. Dans ce cadre, nous tenions à rappeler la position du SNUipp-FSU sur cette question. Pour le SNUipp-FSU, cette fonction doit être revalorisée et reconnue, mais en aucun cas au travers d'un statut hiérarchique qui ne donnerait pas plus de moyens aux directrices et directeurs d'école, pas plus qu'elle ne ferait davantage réussir les élèves. En revanche, il nous semble nécessaire, en plus d'un temps de décharge réellement plus important et d'une revalorisation financière conséquente, de donner aux directrices et directeurs d'école une formation plus conséquente que les quelques semaines actuelles, afin de mieux les préparer aux nouvelles responsabilités de cette mission et de leur permettre d'acquérir des compétences dans les différents domaines : administratif, pédagogique, juridique, relations humaines et animation d'équipe. A cet égard, le groupe de travail sur la simplification administrative pour les directrices et directeurs d'école a été un moment d'échange sur cette question entre l'administration et les représentants du personnel. L'annonce faite en GT de consulter l'ensemble des directrices et directeurs sur leurs conditions de travail et la volonté affichée de la direction académique de rechercher des solutions pour alléger les tâches administratives nous semblent aller dans le bon sens. Nous espérons que cela sera suivi d'effet pour qu'enfin les enseignants chargés de direction voient leur charge de travail diminuée.

Un autre point à l'ordre du jour est celui des demandes de départ en stage CAPA-SH et DDEEAS. Nous regrettons que la dynamique engagée l'an dernier pour les options E et G en particulier ne se poursuive pas, puisque dans vos prévisions de départ, il y aurait deux offres en moins pour les postes G malgré un nombre de demandes plus important. Au total, malgré 8 candidats supplémentaires, ce sont deux départs en stage CAPA-SH ou DDEEAS de moins qui sont proposés cette année, ce que nous dénonçons.

Cette CAPD se tient quelques jours après les résultats des permutations informatisées. Cette année, ce sont seulement 12,72 % des candidats qui ont obtenu satisfaction, et 34,11 % des demandes de rapprochement de conjoint. Cela signifie pour un grand nombre de collègues une situation familiale et professionnelle encore très compliquée l'an prochain, dans un département où, nous le dénonçons régulièrement, les droits des enseignants sont restreints à cause du déficit en personnels. Les enseignants des Hauts de Seine n'en sont en rien responsables et pourtant, ils en subissent directement les conséquences. En effet, il est quasiment impossible, pour un enseignant des Hauts de Seine, de mener à bien un projet parallèle, d'alléger son temps de travail ou de prendre un temps de respiration. Cette situation entraîne une réelle souffrance chez nos collègues. D'ores et déjà, nous vous demandons une plus grande ouverture que les années précédentes sur les futures opérations à venir d'ineat / exeat, demandes de disponibilités et temps partiels. Il nous semble d'ailleurs important, dans le cadre de l'étude des critères d'attribution des temps partiels en mai prochain, de réfléchir à l'accompagnement des fins de carrière, comme nous l'avions déjà évoqué l'an dernier.

Ces droits empêchés pour nos collègues sont en partie le résultat de la politique d'austérité mise en place par le gouvernement précédent et poursuivie par le gouvernement actuel. C'est la raison pour laquelle la FSU, avec Solidaires, CGT et Force Ouvrière, appelle à la grève le 9 avril prochain.

✉ 3 bis, rue Waldeck-Rochet 92000 Nanterre
☎ 01 47 24 16 40 - 📠 01 47 25 52 49 – snu92@snuipp.fr